

CASIERS METALLIQUES avec fermeture à cadenas
RESERVATION OBLIGATOIRE avant la rentrée

L'établissement scolaire propose aux élèves qui le souhaitent de mettre un casier métallique à cadenas à leur disposition, **selon les disponibilités**.

Chaque élève est responsable de son casier. Il est interdit d'y déposer de la nourriture.

La direction de l'établissement se réserve le droit de contrôler ce qui se trouve dans chaque casier (réserve exclusivement aux affaires scolaires).

Les élèves doivent vider la totalité des affaires de leur casier à chaque départ en vacances.

La participation demandée est de **30 € pour l'année**. Cette participation financière est **réglable d'avance** pour la totalité de l'année scolaire.

Le cadenas est à fournir par vos soins. **Consignes techniques** : le diamètre doit être de 4 mm maximum; au-delà, le cadenas ne pourra pas être coupé en cas de perte des clés. Les cadenas à chiffres sont fortement déconseillés car ils sont facilement décodables.

Afin de réserver un casier si vous le souhaitez, nous vous demandons de retourner au secrétariat avant le 10 août le talon-réponse ci-dessous avec votre participation.

Remplir le COUPON-REPONSE ci-dessous : à retourner **avant le 10 août 2022** accompagné du chèque, avec les documents de rentrée demandés.

COLLEGE LYCEE

RESERVATION D'UN CASIER METALLIQUE INDIVIDUEL POUR 2022/2023

 **1 coupon-réponse par élève avec CHEQUE OBLIGATOIRE pour la réservation**

NOM : _____ Prénom : _____

inscrit en CLASSE de : _____ en qualité de : EXT DP

réserve un casier métallique individuel pour l'année scolaire 2022/2023.

Thonon, le _____ Signature,



A compléter par la famille

Ci-joint, un chèque de 30 € à l'ordre de "ECT ST. JOSEPH".

Nom du payeur:

Banque :

N° du chèque :

Date d'émission :



Pas de paiement, pas de réservation